



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Hier

Sarah enchaînait les contrats pour boucler ses fins de mois.

Aujourd'hui

elle bénéficie d'une situation plus stable et d'une meilleure rémunération.

Demain

elle pourra obtenir d'autres avantages pour elle et sa famille.

Salariés d'une entreprise de moins de 11 personnes ou employés à domicile

comme Sarah

VOTEZ

pour le syndicat
qui fera valoir vos droits

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024
par courrier ou en ligne sur election-tpe.travail.gouv.fr

